

## PROCÈS-VERBAL de l'Assemblée Générale de l'association « Si Ray Sol »

Le 4 juin 2013 les membres de l'association dénommée « Si Ray Sol » se sont réunis en Assemblée Générale. Le quorum nécessaire étant atteint, ont été adoptées les résolutions suivantes :

### **Résolution numéro 1 :**

Un compte bancaire sera ouvert au nom de l'association « Si Ray Sol » à la Banque Postale.

### **Résolution numéro 2 :**

Mmes MOUSSEAU et PAILLER, ainsi que M. MICHELIS ont tous pouvoirs pour ouvrir ce compte bancaire au titre de l'association « Si Ray Sol ».

### **Résolution numéro 3 :**

Mmes MOUSSEAU et PAILLER, ainsi que M. MICHELIS ont tous pouvoirs pour utiliser les moyens de paiement associés au compte bancaire ouvert auprès de la Banque Postale au nom de l'association.

### **Liste des présents :**

- M. Rolland MICHELIS président
- Mme Jany PAILLER, secrétaire
- Mme Delphine MOUSSEAU, trésorière

Président  
Rolland Michelis

Trésorière  
Delphine Mousseau

Secrétaire  
Jany Pailler

